

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 43 \(8\)](#)[Item Marie Moret à Auguste Fabre, le 31 octobre 1889](#)

Marie Moret à Auguste Fabre, le 31 octobre 1889

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Dequenue, François \(1833-1915\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Ducruet, Isanie](#) est cité(e) dans cette lettre

[Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#) est destinataire de cette lettre

[Piou de Saint-Gilles, Gaston \(1873-\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Prod'homme, Jules \(vers 1840-\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 43 (8)

Collation 5 p. (216r, 217v, 218r, 219v, 220r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Auguste Fabre, le 31 octobre 1889, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/01/2026 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/2232>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[31 octobre 1889](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère
Destinataire[Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
Lieu de destination12, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Description

Résumé

À propos d'une visite que Gaston Piou de Saint-Gilles doit faire à Jules Prudhommeaux au lycée Henri IV à Paris. À propos de la fonction de gérant désigné : bons rapports de Marie Moret avec François Dequenne pendant sa gérance, car Dequenne n'avait pas intérêt à prendre la gérance ; aujourd'hui, la fonction de gérant désigné est source d'intrigues ; ne pas allonger la durée de son mandat (un an) ; pression faite sur les dissidents au sein de l'Association ; départ de la famille Ducruet (Maria, sœur de Joseph et Isanie, « bonne » d'Émilie Dallet) ; vente de ses chevaux : « moins je laisse ici de choses à soigner, plus libre je suis pour les voyages ».

Mots-clés

[Amitié](#), [Conflit](#), [Coopération](#), [Économie domestique](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Famelistère](#)
- [Dequenne, François \(1833-1915\)](#)
- [Ducruet, Isanie](#)
- [Ducruet, Joseph](#)
- [Ducruet, Maria](#)
- [Piou de Saint-Gilles, Gaston \(1873-\)](#)
- [Prudhommeaux, Jules \(1869-1948\)](#)

Lieux cités[Lycée Henri IV, Paris](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDequenne, François (1833-1915)
GenreHomme
Pays d'origine

- Belgique
- France

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieIndustriel belge et français né en 1833 à Tournai (Belgique) et décédé en 1915 à Moÿ-de-l'Aisne (Aisne). François Dequenne épouse le 12 avril 1859, à Origny Sainte-Benoîte, Rose Esther Allart (1839 -) avec laquelle il a deux enfants : [Charles \(1867-1922\)](#) et Marie (1869-). François Dequenne est directeur à l'usine de Guise dans les années 1860. Des dissensions au sein de la manufacture le poussent à quitter le Familistère avant de solliciter Godin pour un nouvel emploi en 1871. Il est directeur des constructions puis de la fabrication de l'usine de Guise. Dequenne fait partie des six premiers associés de l'[Association coopérative du capital et du travail](#) le 13 août 1880. À la mort de Godin en janvier 1888, il est nommé gérant désigné pour assister Marie Moret, élue administratrice-gérante. Il succède à la veuve du fondateur en juillet 1888 et occupe la fonction jusqu'à sa retraite en 1897. Il obtient la nationalité française en 1889. La gérance de François Dequenne, très active sur le plan industriel, débute avec l'achèvement des constructions du Familistère de Laeken-les-Bruxelles. Son gendre [Louis-Victor Colin](#) lui succède à la gérance de la Société du Familistère.

NomDucruet, Isanie

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Agriculture
- Domestique

BiographieÉpouse de [Joseph Ducruet](#), cocher de Marie Moret et de Jean-Baptiste André Godin à partir d'avril 1876. Joseph et Isanie Ducruet sont au service de Marie Moret jusqu'en novembre 1889. Ils s'installent alors à La Chapelle-Gauthier en Seine-et-Marne pour reprendre l'exploitation agricole familiale. Ils sont remplacés à Guise par monsieur et madame [Roger](#). Isanie a une sœur, prénommée Maria.

NomFabre, Auguste (1839-1922)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Coopération
- Fourierisme
- Littérature

BiographieFouriériste et coopérateur français né en 1839 à Uzès (Gard) et décédé en 1922 à Genève (Suisse). Il se marie en 1862 à Uzès avec Cécile Françoise Juliette Boudet (1842-1873). Ils ont une fille en 1866, [Juliette Fabre \(1866-1958\)](#). Il devient en 1880 économe du Familistère, associé de l'[Association coopérative du capital et du travail du Familistère de Guise](#). Il est un ami intime de Marie Moret après la mort de Godin.

NomPiou de Saint-Gilles, Gaston (1873-)

GenreHomme

Pays d'origineDanemark

ActivitéIngénieur

BiographieGaston Pio, dit Piou de Saint-Gilles, danois d'origine française né à Copenhague (Danemark) en 1873, est fils de Jean Frederich Guillaume Emile Pio et d'Elisabeth Susanne Sophie von Sponneck, et frère cadet de Paul Piou de Saint-Gilles. Il visite le Familistère de Guise le 3 mai 1888. Il est reçu en 1891 au concours d'entrée de l'École centrale des arts et manufactures à Paris. Il exerce ensuite la profession d'ingénieur. Il est abonné à titre gratuit au journal du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906).

NomProd'homme, Jules (vers 1840-)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

Activité

- Pacifisme
- Santé

BiographieMédecin établi au Sel-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) dans la seconde moitié du XIXe siècle. Jules Prod'homme est abonné au journal *Le Devoir* et adhérent à la Ligue fédérale de la paix et de l'arbitrage.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

de grand plaisir !
 Emma a bien reçu vos lettres des 26 et
 27 courant et elle vous répondra prochainement.

Depuis notre retour de Paris j'ai eu tout
 de travail à faire ici, tout de préscriptions
 de crèmes qu'il me semble être revenue
 depuis six mois et il n'y en a qu'un !

Je ne puis pas entrer dans le détail de tout
 ce qui m'a incombé, courons au plus
 pressé.

D'abord un mot sur votre jeune oncle
 Pseudothomassin. Gaston s'est présenté
 pour le soir au collège Henri IV. Là,
 après du centaur. Les entrées ne sont
 permises qu'avec autorisation des parents.

Ne faut donc que Gaston ait une telle
 autorisation de la part des parents de la
 Pseudothomassin pour être admis à voir
 ainsi-ci. Sans cela impossible. Je lui ai
 promis de vous dire le fait pour que vous

lui passer, si possible obtenir cette
autorisation. Voici au besoin l'adresse de
Gaston :

Gaston Pion de St Gilles 1/2 rue de
Seine, Paris.

— Impossible de vous donner par écrit une
vue exacte des difficultés que soulève la
question désignée — ce serait trop long
et toujours incomplet.

La chose a parfaitement ~~parfaitement~~ fonctionné
sous ma direction, mais je n'aspire-
rais qu'à une chose :

Permettre ma fonction au désigné :

quel, en présence de toutes les dignités
soudes qu'il connaissant n'aspirait, lui,
qu'à me voir garder ma fonction.

D'au entre lui et moi, excellents rapports,
confiance, cordialité, tous les efforts possibles
de parer d'autre pour être au mieux.

Mais ce n'était là qu'une situation excep-
tionnelle. Maintenant que les choses ont pris
leur cours régulier, elles se présentent
ainsi :

Un gérant en place et devant le main-
tenir.

à côté de lui

Un délégué qui voudrait bien fonctionner
mais a la chance d'arriver que si le gérant tombe.
En outre, ce délégué tremble de n'être
pas élu à l'Assemblée en raison
d'antécédents indésirables. L'absence
même du mandat serait aussi mauvais
pour le délégué qu'il l'est pour les
délégés et, en général, pour tout le
club. Pour le délégué il aurait le vice
fondamental de l'incerter dans son em-
ploi de futur gérant.

Celui actuel est contre pour l'avenir
tout sa conduite a été éprouvée à
l'Assemblée générale dernière. Il est
donc excellent. Qu'il n'ait été nommé
que pour un an. Comment ferait-on
s'il n'eût été pour un plus long
terme ? On n'ose y songer. Celui

— la question de l'arrangement du mariage.
 — Que la solution des événements
 feront-ils donner à la France
 désignée ? Nous avons un an
 pour y penser. Il semble probable
 que l'année prochaine nous aurons
 un ducé absolument pacifique
 et inoffensif. Peut-être alors ne
 changera-t-on rien aux statuts
 sur la fonction ?

Du reste les événements marchent,
 on est en train de faire subir
 à certains d'entre eux au petit pied
 les traitements voulus pour les
 amener à rentrer dans l'ordre ou
 à sortir de l'association.
 L'essentiel est que le Dég. soit
 au mieux et qu'il est résolument
 et fortement soutenu.

Un des autres points de nos préoccupa-
 tions du mois est celui-ci :

Joseph, Françoise et leur sœur Maria
 la bonne d'Emilie (que nous espérons ne
 Paris) nous quittent amicalement.

Leurs parents les rappellent près d'eux.

Je n'ai pu pouvoir leur rem-
boursement et

— Ayant remplacé Joseph par un homme
qui ne sait pas conduire et d'autre
part ayant des motifs pour modifier
mon service de voiture j'ai rendu
mes deux chevaux, gardé mon landau
et ma victoria et arrangé les choses
pour avoir cocher et chevaux tellement
à l'homme du besoin.

Je n'observerai ainsi plus
facilement. Nous ne laissons ici de
choses à saigner plus libre je suis
pour les voyages.

— Au dernier moment
j'ai été dérangé, je ne voudrais
pas retarder le départ de la présente
lettre, donc au revoir dear great
friends, receivez les meilleures
amitiés de mes deux anges et croyez
moi cordialement votre
Marie Gadin